

Solidaires
Finances
Publiques

la
cgt
Finances
Publiques

FO
DGFIP

Ag!r

MAINTENANT

Dans un contexte social qui interroge sur la justice fiscale, sur la place et le rôle des services publics, et sur les questions de pouvoir d'achat, les personnels de la DGFIP subissent une nouvelle dégradation de leurs conditions de travail à l'occasion de la mise en place du PAS.

Parallèlement, le concept de géographie revisitée annonce de nouvelles réformes menant au démantèlement des services dans leur forme actuelle. C'est donc maintenant qu'il faut se mobiliser, tous ensemble pour réclamer notre dû et défendre notre avenir professionnel !

Nous devons saisir l'opportunité de la dernière phase du premier round du PAS pour agir et faire pression sur les pouvoirs publics.

Les organisations syndicales des finances publiques, Solidaires, CGT et FO vous appellent

➔ à vous réunir partout en assemblées générales pour formaliser vos revendications (cahiers de revendications) et pour décider, partout où c'est possible et par tous les moyens possibles (grèves sous toutes ses formes, blocages et occupations, y compris nocturnes, de services, journée minimum de travail, etc.) d'action pour bloquer la DGFIP du 28 janvier au 15 février.

➔ à vous joindre aux Centres de prélèvement service, Centres impôt service et Centres de contact (CPS CIS et CDC) mobilisés le 28 janvier, à faire du jeudi 31 janvier, en convergence avec les mobilisations des retraités, du mardi 5 février en convergence avec la journée de mobilisation interprofessionnelle, du jeudi 7 février et du jeudi 14 février des journées DGFIP mortes.

Nos revendications

- Pour l'attribution à toutes et tous de la prime exceptionnelle de 200 euros.
- Pour la revalorisation immédiate des régimes indemnitaires de 200 euros brut par mois, via l'IMT et leur intégration dans le traitement !
- Pour l'augmentation de la valeur du point d'indice.
- Pour une opération massive de repyramidage des emplois accompagné d'une nette amélioration des volumes de promotions de grade au sein de chaque catégorie (A/B/C) et d'un large plan de promotions de C en B et de B en A.
- Pour l'ouverture d'une véritable négociation sur l'avenir de nos missions, de nos implantations territoriales et de nos règles de gestion.
- Pour l'arrêt des suppressions d'emplois, de toutes les restructurations y compris la géographie revisitée du directeur général et par la mise en place d'un plan ambitieux de recrutement de personnels titulaires à la hauteur des besoins.

**Toutes et tous dans l'action pour nous,
pour notre avenir professionnel, pour nos rémunérations,
pour nos missions et nos emplois !**



Tous ensemble dans la grève le 5 février !

Le CFP de St Malo en grève et bloqué le 31 janvier : "Plus d'une cinquantaine d'agents du CFP de Saint-Malo, réunis en AG le 30 janvier 2019, ont décidé de se joindre à la mobilisation des Centres de Prélèvement Service, Centre Impôt Service et Centre de contact des Finances Publiques. Ils ont majoritairement voté pour être en grève le lendemain, jeudi 31 janvier 2019, de mettre en place un blocage, à aller à la rencontre des contribuables et de la presse pour les informer du projet de destruction des Finances publiques.»

A Rennes, une soixantaine d'agents se sont réunis à Magenta et au Turgot avec les sections syndicales CGT, Solidaires et FO Finances publiques 35 le 31 janvier à 8h30.

Ils ont fait le constat suivant:

- Les collègues de St Malo ont raison !
- Les appels à la grève dans les départements et directions se multiplient ;
- Le texte intersyndical -au verso de ce tract- appelle d'ailleurs au blocage dès que possible de la DGFIP dans la période du 28 janvier au 15 février.

Dans ces conditions, la date du 5 février, en convergence avec la journée de mobilisation interprofessionnelle, apparaît propice pour appeler à la grève et amplifier la mobilisation dans toute la DGFIP, les appels se multiplient en ce sens : Paris, Essonne, Seine-St Denis, Bouches du Rhône, Moselle, Manche, Dircofi IDF, DISI Ouest etc

Les sections syndicales CGT et Solidaires 35 appellent les agents de la DRFiP:

- A être massivement en grève le 5 février,
- à débattre sur tous les sites de la possibilité d'actions de blocage comme à St Malo ;
- Pour Rennes, à se réunir devant le CFP de**

Rennes Magenta à partir de 8 h 30, une délégation déposera auprès du Directeur les revendications portées par les agents en grève:

- Arrêt des suppressions d'emplois ; retrait du plan de 24 suppressions dans le 35 en 2019 ;
- Pourvois des postes vacants, des emplois pour l'accueil, non à l'accueil sur RDV ;
- Arrêt des restructurations, Non aux fusions de SIP/SIE/SPF ;
- Non à la départementalisation des PCE ;
- Annulation immédiate du transfert de la mission CSP d'initiative des SIP vers le PCR au 01/09/2019, qui annonce de nouvelles fusions de services: maintien des secteurs à St Malo et Rennes ;
- Non à la fermeture du CFP de Montfort ;
- Arrêt des vacations de renfort au pool téléphonique pour le PAS sans les SIP et rétablissement immédiat d'un service du courrier au CFP de Magenta ;
- Des applications informatiques qui fonctionnent.

Le ministre a annoncé une prime exceptionnelle de 200 euros pour les agents concernés par le PAS. Ce sont tous les agents qui depuis des années supportent des pertes de pouvoir d'achat, les suppressions d'emplois, les restructurations et à qui il est demandé des efforts constants. Ce sont donc tous les agents qui doivent bénéficier d'une revalorisation qui doit être substantielle. Nous demandons 1000 euros nets et pérennes de revalorisation à valoir sur le rattrapage des pertes de pouvoir d'achat. Nous demandons l'ouverture de véritables négociations.

C'est le moment:

Tous ensemble dans la grève le 5 février !